

Ville de Rennes (35)

AMO programmation et suivi conception pour la construction d'une cuisine centrale – ZAC du Hil 3, Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Maître d'Ouvrage : Ville de Rennes

Groupe : La Serre programmation,
Propolis, G-SIR, Vizea

Durée de la mission : 3 ans (2023-2026)

Montant de la mission : 30 000 € HT

Montant des travaux : 25 M€ HT

Programme prévisionnel :

- Cuisine centrale de 18 000 repas/jr
- 3200 m² SDP



Présentation du contexte / territoire

Éléments clés / enjeux de la mission :

- Réaliser des économies d'énergie
- Réduire l'empreinte carbone
- Le respect du process

Enjeux clés du développement durable :

- Définition d'objectifs de performance énergétique et limitation des consommations en eau
- Usage de matériaux biosourcés et objectif de réemploi
- Travail sur la récupération de chaleur des flux sortants
- Récupération des eaux de lavage
- Définition du Commissionnement des installations techniques
- Privilégier dans la conception des locaux confortables

La Ville de Rennes souhaite moderniser et augmenter la capacité de production de sa cuisine centrale tout en étant en tout point conforme aux réglementations en vigueur et témoignant de manière forte de son implication dans les valeurs inhérentes au développement durable. Les impératifs encadrant le projet nécessitent de prendre en compte :

- Les dispositions de la loi EGALIM
- Les réflexions de la Municipalité autour de nouveaux process culinaires privilégiant l'emploi de produits bruts ou renforçant les préparations "maison" en lieu et place de préparations prêtes à l'emploi :
Les enjeux énergétiques : intégration de la réduction des consommations d'énergies et de fluides du processus complet de fabrication et conditionnement des repas incluant la logistique et la production d'énergie renouvelable,
- Les enjeux d'ergonomie : intégration d'aménagements et d'équipements préservant la santé des agents.

Stratégie environnementale du projet / rôle de Vizea

Vizea a défini les objectifs énergétiques et environnementaux en cohérence avec la stratégie environnementale territoriale et le budget de l'opération. Les ambitions sont fortes en termes de limitation des impacts environnementaux et des ressources en énergies et en eau. Les équipes de MOE sont challengées sur ces objectifs et une démarche de commissionnement est mise en œuvre pour maintenir ces performances dans le temps.

↓		
CUISINE ACTUELLE	PROJET REGLEMENTAIRE	PROJET AMBITIEUX
Performance énergétique ❑ Très énergivore : 550 kWh/m².an (énergie finale) – 950 kWh/m² (énergie primaire) étiquette G ❑ Raccordée au réseau de chaleur ❑ Pas de production d'énergie à demeure	Performance énergétique ❑ Exigences de sobriété des locaux administratifs ❑ Pas d'exigences pour les parties process ❑ Pas de production d'énergie à demeure	Performance énergétique ❑ Exigences de sobriété sur tous les locaux ❑ Recours à des systèmes énergétiques EnR&R * ❑ Production d'énergie à demeure permettant de couvrir à minima 50% des consommations
Performance Carbone ❑ Matériaux de construction carbonés : béton, acier, verre ❑ Energie de réseau décarbonée + gaz	Performance Carbone ❑ Energie d'exploitation en partie décarbonée : pompe à chaleur électriques ❑ Matériaux décarbonés pour les locaux administratifs ❑ Pas d'exigence pour les locaux de process	Performance Carbone ❑ Intégration de matériaux biosourcés : 18 kg/m² de Surface de Plancher ❑ Intégration de matériaux de réemploi : 0,5% du Cout de Construction (hors process) ❑ Energie d'exploitation peu carbonée: solaire, géothermie, électricité (si possible absence de gaz)
Performance environnementale ❑ Très consommateur d'eau : 3000 m³/an	Performance environnementale ❑ Exigences réglementaires : pas de récupération d'eau de pluie ❑ Pas d'exigences de confort en dehors du code du travail	Performance environnementale ❑ Une récupération des eaux de pluie et, si possible, d'une partie des eaux de lavage ❑ Exigences renforcées sur le confort thermique et visuel ❑ Des attentions particulières sur le confort acoustique, la qualité de l'air et l'ergonomie de travail

*Énergies renouvelables et de Récupération (utilisation des énergies fatales issues du process industriel : air extrait des hottes/ récupération de chaleur sur groupes froids)

EXTRAIT DU PRE-PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL